

Conditions d'utilisation et de licence du label Comparis

Les conditions d'utilisation et de licence suivantes (ci-après dénommées « conditions ») constituent la base de l'utilisation publicitaire du label Comparis (ci-après dénommé « label ») par les entreprises récompensées (ci-après également dénommées « prestataires »). En passant commande, le prestataire accepte les présentes conditions.

En l'absence d'acquisition du label auprès de comparis.ch contre un droit de licence, aucune utilisation du ou des labels ou de tout élément constitutif de ces derniers tels que le placement, la catégorie et la note n'est autorisée, que ce soit sous forme d'image, de texte, de son ou d'une quelconque autre façon. Le label et les éléments qui entrent dans sa constitution sont protégés par le droit d'auteur et le droit des marques. comparis.ch se réserve expressément tous les droits y afférents.

Mise à disposition du label

À réception de la commande et sous réserve de son règlement, comparis.ch met à disposition du prestataire, sous forme de fichier imprimable, le ou les labels, sous licence simple, non transférable, non sous-licenciable et non exclusive.

Conditions d'utilisation

Les labels ne peuvent être utilisés qu'en lien avec une offre, c'est-à-dire uniquement pour le produit ayant fait l'objet du contrôle.

L'utilisation des labels dans la communication marketing du prestataire ne doit pas susciter chez le consommateur d'idées erronées quant à l'évaluation de la qualité du produit/service récompensé dont il est fait la promotion, ce qui doit être garanti notamment par le fait que le prestataire a interdiction de reformuler les évaluations de comparis.ch.

Par conséquent, il est expressément interdit d'utiliser les labels dans le cadre d'une offre n'ayant pas fait l'objet du contrôle ou laissant entendre au consommateur qu'ils s'appliquent à elle. Le prestataire s'engage également à imposer aux tiers de se conformer aux obligations qui lui incombent en vertu des présentes conditions s'il y a recours pour la commercialisation et/ou la promotion de ses services/produits. Il se porte également garant de leur respect.

Lors de l'utilisation du label, il convient de veiller à la représentation complète de toutes les données qu'il contient, afin de garantir l'uniformité des labels. Le prestataire n'est donc pas autorisé à modifier les labels mis à sa disposition par comparis.ch ou leur contenu. Cette interdiction s'applique en particulier aux couleurs, bien que le remplacement du vert par du noir dans le label puisse être autorisé, au cas par cas. Toutefois, le prestataire est autorisé à agrandir ou à réduire proportionnellement le label, à condition que tous les composants dudit label restent lisibles.

En plus du respect des présentes conditions, le prestataire garantit d'obtenir lui-même tous les droits nécessaires (p. ex. par voie d'autorisation) pour l'utilisation prévue du ou des labels et libère comparis.ch de toute réclamation de tiers à cet égard, quelle qu'en soit la nature et au titre de quelque motif juridique que ce soit. Le prestataire s'engage à vérifier si des dispositions ou des restrictions légales s'opposent à l'utilisation du label et libère comparis.ch de toute réclamation de tiers à cet égard, quelle qu'en soit la nature et pour quelque motif juridique que ce soit. Sur ce point, comparis.ch décline toute garantie et toute

responsabilité.

En cas de violation des présentes conditions, comparis.ch se réserve le droit de révoquer la licence d'utilisation avec effet immédiat par simple notification écrite au prestataire. En pareil cas, le prestataire est tenu de supprimer immédiatement le fichier mis à sa disposition et/ou ses reproductions électroniques et de remettre sans délai à comparis.ch les supports physiques du ou des labels qu'il aurait encore en sa possession ou, sur demande de comparis.ch, de les détruire à ses propres frais et d'en confirmer la destruction. Il en va de même en cas de violation des engagements du prestataire envers des tiers. Toute autre publicité du prestataire arborant le label, quelle qu'en soit la nature, est alors interdite. Le remboursement des frais de licence est exclu.

Durée d'utilisation

La licence d'utilisation à des fins publicitaires est limitée à 1 (un) an maximum à compter de son attribution par comparis.ch (période de licence). Avant même l'expiration de la période de licence, l'utilisation du label est interdite dès lors que :

1. l'évaluation relative à l'offre du prestataire devient caduque en raison d'un contrôle plus récent ;
2. les caractéristiques de l'offre qui a fait l'objet du contrôle sont modifiées ;
3. les dispositions légales relatives à l'offre ont modifié la base juridique des labels.

comparis.ch est en droit de procéder à la résiliation anticipée extraordinaire de la licence sur la base de motifs importants. Dans ce cas, le prestataire est remboursé du prix de la licence au prorata de la période annulée, de la date de résiliation à la fin de la période initialement prévue. Tout autre droit dont pourrait se prévaloir le prestataire est expressément exclu.

Dispositions finales

En plus du risque de publicité anticoncurrentielle, le non-respect des présentes conditions peut nuire durablement à la réputation de comparis.ch. comparis.ch se réserve le droit, si tel était le cas, de faire valoir des prétentions en prévention et des droits à dommages-intérêts.

Si l'une des dispositions des présentes conditions devait s'avérer nulle ou le devenir, la validité de l'ensemble des conditions n'en serait pas affectée. La disposition invalide devrait alors être remplacée par une disposition valide aussi proche que possible de l'objectif visé par les présentes conditions. Il en va de même en cas de lacune.

Les présentes dispositions sont soumises uniquement au droit suisse. Le droit international privé n'y est pas applicable. Le for est Zurich.

comparis.ch se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment ; en cas de recours à ce droit, les licences d'utilisation du ou des labels en cours de validité ne s'en trouveront pas affectées pendant la période de licence. La version publiée ou jointe au bon de commande est applicable.

État : avril 2024